



Un syndic qui ne tient pas la route

Par **zephyr0808**, le **21/04/2016** à **18:57**

Bonjour, je suis dans une petite copropriété (12). Au mois de décembre, 7 copropriétaires ont demandé la démission de notre ancien syndic et nous ont imposé un nouveau syndic (un seul contrat présenté). Ce syndic se prétend être un syndic voulant améliorer l'image de sa profession et être à l'écoute des copropriétaires. or ce n'est pas le cas. Au mois de février, un éclairage supplémentaire est installé devant la fenêtre d'un copropriétaire alors que lors de la dernière AG cela avait été refusé. Il répond que l'installation n'avait pas besoin d'autorisation (on ne sait même pas combien cela coute !). Il fait des reunions avec le conseil syndical où des décisions sont prises sans que nous soyons informés de quoi que ce soit. Dernièrement, un professionnel (on suppose car aucun nom sur son véhicule de fonction) est venu entretenir les jardins (mais uniquement la partie basse de la copro, le haut a été oublié), il a passé la souffleuse et toutes les feuilles ont fini dans les garages internes. Au mois de mars on reçoit nos charges sur 6 mois ! plus un appel de fond pour une réparation exceptionnelle. Puis quelques semaines après, on reçoit une nouvelle lettre nous expliquant qu'après explications (de qui ?) il revoyait son appel de fond. Nous sommes toujours en attente d'intervention diverses qui n'arrivent jamais. Il ne répond pas au téléphone, par mail encore moins. Il ne reçoit pas à son adresse (normal c'est son adresse personnelle). Enfin dernière " bourde" en date : le Conseil syndical avec deux autres personnes ont installé un occultant (acheté par l'ancien conseil syndical) a été posé mais pas au bon endroit ! Du coup il a été découpé et ne peut être repositionné là où il devait être : on a jeté l'argent par les fenêtres. Malheureusement nous sommes des copropriétaires qui n'avons plus la majorité, les autres font ce qu'ils veulent y compris le nouveau conseil syndical. Merci pour vos réponses